



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 07 FEVRIER 2015**



L'initiative du rassemblement a été prise par le président du Grand Angoulême Jean-François Dauré (à gauche). PHOTO C. LEVAIN

## LGV : les élus haussent le ton

**ANGOULÊME** Hier midi, une cinquantaine de personnes, dont une vingtaine d'élus, ont protesté, devant la gare, contre la baisse annoncée des arrêts à Angoulême. Page 13

# POLÉMIQUE SUR LA DESSERTE D'ANGOULÊME

## Les élus à quai

Si, hier, ils n'ont pas bloqué les voies, les politiques haussent le ton face à la SNCF

**DANIEL BOZEC**  
d.bozec@sudouest.fr

Ce devait être une opération « coup de poing » avec descente sur les voies. Le cordon policier veillant aux entrées de la gare d'Angoulême a dissuadé toutes velléités de passage en force. C'est sur le parvis, hier midi, que les élus charentais, de droite comme de gauche, ont pris tour à tour la parole, dénonçant prestement la baisse annoncée des arrêts en gare d'Angoulême à l'horizon 2017, à peine la Ligne à grande vitesse (LGV) mise en service.

« Ce n'est qu'une première manifestation », prévient à toutes fins utiles Jean-François Dauré, président PS de la Communauté d'agglomération. Et d'exhorter la SNCF au « respect de la parole donnée ». Michel Gourinchas, maire PS de Cognac, n'en pense pas moins : « On est bien conscient que cette action est la première. Une partie de bras de fer est engagée. »

À l'origine de leur courroux, une réduction des arrêts en gare d'Angoulême, de l'ordre de 30 %, qu'envisagerait la SNCF. Un rapport de la Cour des comptes sur la grande vitesse ferroviaire, rendu à l'automne, préconise de fait la baisse des dessertes dans les gares intermédiaires pour faire face au déficit de la future ligne.

### Le vote du Conseil général

Et pourtant, une convention de desserte ferroviaire signée en 2011 entre l'État, Réseau ferré de France (RFF) et les collectivités traversées par la ligne Tours-Bordeaux fixe à 22 le nombre d'arrêts quotidiens en gare d'Angoulême, autant que la moyenne actuelle. Surtout, les collectivités charentaises abondent le



Hier midi, devant la gare d'Angoulême. Les élus locaux, de droite comme de gauche, protestent contre la baisse annoncée des arrêts à l'horizon 2017, dès la mise en service de la LGV. PH. C. LEVAIN

chantier LGV à hauteur de 45 millions d'euros. Grand-Angoulême devait verser cette année 900 000 euros, Grand-Cognac 500 000 euros : les deux intercommunalités ont suspendu leur contribution, la première dès le mois d'octobre, la seconde la semaine dernière. Hier matin, le Conseil général leur a emboîté le pas, la commission permanente se prononçant à l'unanimité pour la suspension des 7,3 millions d'euros dus au chantier d'ici 2018. « La balle est dans le camp de l'État et de la SNCF », dit Michel Boutant, président PS du Conseil général.

« Ce problème est loin d'être insurmontable, un certain nombre de trains est prévu, il faut simplement qu'ils s'arrêtent », considère Jean-François Macaire, président PS

**« On est bien conscient que cette action est la première. Une partie de bras de fer est engagée »**

du Conseil régional du Poitou-Charentes, présent sur le parvis de la gare angoumoisine aux côtés des élus locaux. L'élu chiffre l'effort de la SNCF à « quatre ou cinq trains en plus par jour ». À son tour, Xavier Bonnefont, maire UMP d'Angoulême, plaide pour une gare qui rayonne sur un territoire évalué à 700 000 habitants : la baisse des arrêts est une perspective « inacceptable » pour une gare « qu'on utilise quand on habite le Périgord, le sud

de la Charente-Maritime et l'ensemble de la Charente. »

### Réunion publique le 19

Michel Gourinchas pointe au passage les dommages collatéraux sur la ligne de TER Royan-Saintes-Angoulême, « première ligne de la région » : « Si nous avons moins de TGV, nos TER ne seront pas en correspondance. » S'il est prévu que Jean-François Dauré rencontre Jean Auroux, médiateur désigné par la SNCF d'ici la mi-février, une réunion « de mobilisation » est d'ores et déjà annoncée à l'Espace Carat, le 19 février, à 18 heures. Y sont invités acteurs économiques, politiques et associatifs pour « défendre ardemment la qualité de la desserte avant que des décisions irréversibles ne soient prises unilatéralement ».

# Dessertes TGV: les élus montrent les dents



Les élus charentais ont manifesté hier devant la gare d'Angoulême pour protester contre la baisse annoncée du nombre de dessertes TGV. Ils n'ont pas pu occuper les voies, la police veillant au grain, mais ont exprimé leur colère contre la SNCF.

Page 3



Les élus veulent que la parole de l'État soit respectée. «Nous ne sommes pas dans un esprit de négociation», prévient le président de GrandAngoulême.

Photo Phil Messelet

■ Les élus ont manifesté hier devant la gare d'Angoulême pour protester contre la baisse annoncée du nombre de dessertes TGV ■ Ils n'ont pu occuper les voies, mais ont exprimé leur colère contre la SNCF.

# La colère à grande vitesse des élus charentais

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

Guillaume Pépy, le P-DG de la SNCF, est vraiment un cadre de très très haut niveau. En une volonté, celle de diminuer de 30% le nombre de dessertes TGV en gare d'Angoulême, il a réussi à mettre hier dans le même wagon et sur la même photo Jean-François Macaire et Michel Boutant, Jean-François Dauré et Xavier Bonnefont, Vincent You et Michel Gourinchas. À mettre sur le parvis de la gare – et uniquement sur le parvis – majorité et opposition du conseil général de la Charente, élus de gauche et de droite de l'agglo, ségolénistes, roussetistes et juppéistes de la Région. Tous à l'heure

pour défendre les arrêts TGV en Charente et faire pression sur la SNCF. Fort. Très fort. Remontés comme des coucous suisses, les élus charentais qui ont hier répondu à l'appel à manifester de Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême, n'ont pu aller au bout de leur démonstration de force. À défaut de bloquer un train, ils ont exprimé leur colère. «Nos territoires valent plus que les profits de la SNCF et de Vinci.» «45 millions pour voir passer les trains.» «Pour nos emplois, le maintien des dessertes est nécessaire.» «Les territoires sacrifiés du TGV.» Les banderoles étaient de sortie et Jean-François Dauré a prévenu: «C'est une première action. Je dis bien une première.» D'autres suivront.

## Une étoile ferroviaire qui pourrait pâlir

Comme Michel Boutant, président du Département, comme Michel Gourinchas, maire de Cognac et président de GrandCognac, il a bloqué la participation de GrandAngoulême au financement de la ligne à grande vitesse (LGV). La pression est mise sur le portefeuille. Michel Boutant: «Pour le Département, ce sont 10 millions qui restent à verser et que nous bloquons.» Jean-François Dauré, 3 000 signatures en main, prévient: «Nous ne sommes pas dans un esprit de négociation. On veut le respect de la parole de l'État. Point.» Le respect de cet engagement signé en 2009, dans une convention

entre l'État, Réseau ferré de France (RFF) et les collectivités locales appelées à financer la construction de la LGV. «Cette convention a été prise à l'initiative du Département. Il y avait un engagement: celui de maintenir le niveau des dessertes en gare d'Angoulême en échange du financement des collectivités. La parole de l'État a une valeur, elle doit être respectée», tonne Michel Boutant. Le maintien, c'est-à-dire 23 arrêts quotidiens. Or, dans la trame que prépare la SNCF, il n'y en a que 14. «Moins 30%, c'est inadmissible!»

Tous les autres fileraient directement de Bordeaux à Paris, et inversement, en deux heures, comme le vantent à longueur de journée les spots publicitaires à la radio achetés par la SNCF. Entre les deux, les Charentais seraient transformés en veaux regardant passer les trains.

Un non-sens pour les Charentais qui voient en la gare d'Angoulême le point central d'une étoile ferroviaire. Même si sortir du sillon LGV pour rallier Angoulême fait perdre pas loin de trente minutes sur un Bordeaux-Paris. Ce qui relance le débat d'une gare bis (lire ci-contre).

«Mais d'Angoulême, on irrigue la ligne Cognac-Saintes-Royan par le TER et le TGV en 2020. Mais aussi Limoges avec 19 millions d'euros inscrits au contrat de plan pour moderniser la ligne. Et aussi la Dordogne qui a mis en place des liaisons en bus pour desservir la gare», détaille Michel Boutant. Si le TGV ne s'arrête que rarement, l'étoile risque de pâlir.

Dans un rapport publié à l'automne, la Cour des comptes avait pourtant tiré la sonnette d'alarme, rappelant que les conventions signées l'avaient été entre les collectivités, RFF et l'État. Que par conséquent, elles n'engageaient pas la SNCF. «Ce n'est qu'un avis de la Cour des comptes. Et c'est surtout un avis donné avec des lunettes parisiennes, sans tenir compte de la vie des territoires», râle Jean-François Dauré.

## Boutant rit jaune

Michel Boutant, lui, rit jaune: «Ça n'engage pas la SNCF? Il faut que je ressorte les signatures des uns et des autres peut-être.» Il n'a pas encore l'impression d'avoir été roulé dans la farine. Mais il note: «La farine est déjà sortie.»

Le 19 février, Jean Auroux, le médiateur nommé par le gouvernement, viendra à l'hôtel de région à Poitiers pour entendre les griefs des collectivités. «Le problème n'est pas insurmontable, estime Jean-François Macaire, le président de la Région, qui réclame plus d'arrêts à Angoulême et Poitiers. Il suffit que cinq TGV de plus partent de Bordeaux s'arrêtent ici, et autant dans le sens descendant, pour que tout le monde soit contenté.»

Mais visiblement, les Charentais n'ont pas trop envie d'attendre le 19 février. Ils sont en mode colère à grande vitesse. «Je vais accueillir Jean Auroux à Angoulême avant», dit Jean-François Dauré. Il compte aussi écrire à Ségolène Royal, certes ministre de l'Écolo-

## Et s'il y avait eu une gare bis...

Et si, et si, et si... Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, ne veut pas entrer sur ce terrain. «Je suis pour la continuité républicaine. L'équipe précédente a fait le choix d'une gare de centre-ville, j'assume cet héritage.» Mais quand on lui rappelle qu'en 2009 il roulait pour la construction d'une gare bis, à l'extérieur d'Angoulême, ce qui aurait évité aux TGV de quitter le sillon de la ligne à grande vitesse (LGV) et de perdre du temps, il ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. «On défendait une solution sur Mersac. Un autre choix a été fait.» Cet autre choix, celui d'une seule gare en centre-ville, c'était celui des maires d'Angoulême, Philippe Mottet puis Philippe Lavaud, appuyés par Michel Boutant. Un choix angoumoisien et économique avant d'être celui d'un camp politique, les élus cognacais de tous bords ayant par exemple toujours milité de leur côté pour une gare bis du côté d'Asnières-sur-Nouère. Et au Département, l'opposition de droite a elle aussi toujours vigoureusement plaidé pour une gare à l'extérieur d'Angoulême. Pourquoi? Par souci d'accessibilité, d'abord. Mais aussi pour éviter au TGV de quitter le sillon LGV – une obligation pour desservir Angoulême-centre – et perdre de précieuses minutes. «Cela aurait été un argument en moins pour la SNCF et un atout de plus pour la Charente», regrette de son côté François Bonneau, le leader de l'opposition au conseil général.

gie, mais aussi tutelle de la SNCF. «Un courrier co-signé avec Jean-François Macaire, Alain Rousset [président de la région Aquitaine, NDLR], Michel Boutant, Michel Gourinchas et Xavier Bonnefont [maire d'Angoulême, NDLR].» Parallèlement, Michel Boutant devrait actionner quelques leviers du côté de la SNCF.

## La police fait barrage

Depuis le début de la matinée, ils se passaient l'info: «On va sur les voies. On bloque un TGV.» C'était sans compter sur Salvador Pérez, le préfet de la Charente, qui avait senti le coup venir. À l'entrée de la gare, les élus, écharpe en bandoulière, sont tombés sur un mur de policiers en tenue de maintien de l'ordre. Pas question de pénétrer dans le hall sans billet de train. Élu ou pas élu. On n'ose imaginer la réaction de ces mêmes élus, en majorité de gauche, si la scène s'était déroulée sous un gouvernement de droite.

# Région : Alain Rousset remporte la primaire

**ÉLECTIONS** 75 % des militants ont désigné Rousset pour être le candidat des socialistes pour la grande région en décembre prochain

**BRUNO BÉZIAT**  
b.beziat@sudouest.fr

**A**lain Rousset vient de légitimer sa candidature pour les élections à la tête de la future grande région en décembre prochain. Les militants socialistes des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes l'ont désigné très largement, avec 75,7 % des voix. Un peu moins de 8 000 militants (soit 43 % de participation) ont participé à ce scrutin organisé jeudi soir entre 17 et 22 heures dans les fédérations.

L'actuel président de la Région Aquitaine, également président de l'Association des Régions de France, a largement devancé son principal adversaire Jean-François Macaire, président de Poitou-Charentes, qui totalise 20,1 % des voix. Deux autres candidats, des militants socialistes quasi inconnus, font à peine plus de 1 % des voix chacun.

## Le Limousin à Rousset

Le pari de Jean-François Macaire était risqué puisque, en cas de très mauvais score, il risquait d'y perdre sa légitimité. Il ne fait certes pas aussi bien dans sa propre région Poitou-Charentes qu'Alain



**Alain Rousset recueille entre 88 et 93 % des voix dans les départements aquitains.**

ARCHIVES G. BONNAUD/150

Rousset en Aquitaine, mais Jean-François Macaire l'emporte tout de même dans tous les départements de sa région, avec 85 % et 91 % des suffrages dans les Deux-Sèvres et la Vienne. En revanche, le match a été bien plus serré dans

les deux Charentes, où Jean-François Macaire dépasse à peine 56 %.

Quant à Alain Rousset, il réalise des scores impressionnants dans les cinq départements aquitains, entre 88 et 93 % des voix. Il a également séduit les électeurs socialistes du Limousin dans cette primaire réservée aux militants, avec 81 % et 82 % en Corrèze et Haute-Vienne, et un petit 52 % dans la Creuse, où il l'emporte quand même.

## Rassembleur

Alain Rousset s'est voulu hier rassembleur, en précisant dans un communiqué « qu'avec Gérard Vandembroucke [président du Limousin] et Jean-François Macaire ils allaient convaincre et garder cette grande région à gauche », évoquant aussi les « bilans flatteurs des trois régions ».

Jean-François Macaire a promis hier à Alain Rousset qu'il lui « apporterait son aide dans la rude bataille qui s'annonce ». À droite, le candidat ne sera désigné qu'après les départementales. Le nom de Dominique Bussereau, l'ancien ministre, circule avec instance, même si l'intéressé s'en défend pour l'instant.

## Macaire a perdu mais se dit plutôt satisfait de son score

**PRIMAIRE AU PS** En Charente, le président de la Région Poitou-Charentes est à 56,6 %

C'était arithmétique. Avec 10 539 militants socialistes en Aquitaine et 3 780 en Limousin contre 3 865 en Poitou-Charentes, le président de la Région, Jean-François Macaire, n'avait aucune chance de l'emporter. Et c'est ce qui s'est passé. Jeudi, Alain Rousset a remporté la primaire socialiste pour les élections régionales de décembre avec 75,68 % des voix. Mais Jean-François Macaire est plutôt satisfait de son score.



**A. Rousset et J.-F. Macaire, le 29 janvier à La Couronne. T.L.**

« En Aquitaine, il y a huit jours, les gens n'avaient jamais entendu parler de moi. Je n'ai eu qu'une semaine pour me faire connaître. C'est trop peu. Mais, en Poitou-Charentes, j'obtiens 76,69 % et je suis majoritaire dans les quatre départements. Ce qui prouve que les militants socialistes sont satisfaits de notre politique publique et attachés à cette identité régionale souvent remise en cause en Charente. »

En Charente, justement, Macaire a trouvé 56,6 % des voix. Le score est sensiblement le même qu'en Charente-Maritime (56,8 %), mais bien plus faible que dans la Vienne (91,83 %) et que dans les Deux-Sèvres (85,25 %).

On notera enfin que cette primaire n'a vraiment pas intéressé les militants socialistes à jour de leur cotisation. Seul un inscrit sur trois a voté jeudi ! Même dans les partis, l'abstention est reine. C'est dire...

# La majorité estime qu'elle « n'a pas à rougir »

**CAMPAGNE** Michel Boutant a présenté, hier, 36 des 38 candidats de la majorité départementale de gauche en piste pour les élections. Entre fidélité et renouvellement

Départementales

Mars 2015

HÉLÈNE RIETSCH

h.rietsch@sudouest.fr

Quinze jours après l'opposition (droite et centre), la majorité départementale de gauche, soudée autour de Michel Boutant, président du Conseil général de la Charente, s'est à son tour lancée dans la campagne des départementales.

Et, à nouveau, elle a choisi La Table à dessin, perchée au sommet du Vaisseau Moebius, pour dévoiler 36 de ses 38 candidats ; il ne manquait à l'appel que le binôme de Charente-Champagne. Sur les candidats en lice, 15 sont des conseillers généraux sortants ; la majorité en réunit actuellement 23. Parmi les huit (1) qui ont « décidé de s'effacer » pour laisser la place à d'autres, beaucoup étaient d'ailleurs là, hier matin.

## « Preuve de loyauté »

Michel Boutant, lui, a assumé pleinement sa fidélité aux sortants, encartés ou non, parce que « chacun a fait la preuve de sa loyauté, sa compétence et son attachement à des valeurs communes ». Visés notamment Janine Guinandie (Angoulême 3) ou Philippe Bouty (Charente Vienne), candidats de la majorité départementale dans des cantons où des militants socialistes en ont choisi d'autres (les binômes Rahmani-Dahmani ou Trimouliard-Jean). « J'aurais préféré une unicité de candidatures à gauche, mais c'est la loi de la démocratie », reconnaît Michel Boutant.

C'est en tout cas une équipe renouvelée que présente la majorité, avec dans ses rangs des hommes et des femmes non encartés comme Marylise Vella-Frugler, maire de Rougnac « au contact des habitants » (sur Tude et Lavalette), ou Nadine Villeneuve,



Photo de famille des candidats de la majorité départementale devant la Charente. PHOTO CELINE LEVAIN

assistante de direction, aucune fonction électorale jusqu'alors, « bénévole motivée par la proximité avec les gens » (Angoulême-Fléac). Responsable d'associations solidaires rurales, Maryse Lavie-Cambot, binôme de Michel Boutant (Val de Tardoire), est par ailleurs la seule candidate EELV, symbole de cette « ouverture » défendue par Michel Boutant : « Je ne veux pas m'enfermer à l'intérieur d'un parti, même si j'ai la carte », dit-il.

## « Sans bluff ni illusion »

Face à une droite prompt à dénoncer le manque d'idées de la majorité, celle-ci a défendu « des ambitions raisonnables mais pas de prétentions irraisonnées », prête à engager une « bataille sans bluff ni illusion ». « Nous n'avons pas à rougir », a répété à l'envi Michel Boutant, évoquant les actions menées depuis onze ans et le projet d'avenir sous le slogan « Une volonté, des actes ». En particulier le bond en avant de la Charente sur le terrain de l'image, les avancées en termes d'infrastructures (contournements, déviations, achève-

## 19 BINÔMES SUR 18

**ANGOULÊME 1** (Fléac) : David Cormet et Nadine Villeneuve. **ANGOULÊME 2** (L'Isle-d'Espagnac) : Annick Richard et Frédéric Sardin. **ANGOULÊME 3** (Soyaux) : Janine Guinandie et Victor Kerriguy. **BOËME-EHELLE** : Marie-Claude Rochard, et Jean-Michel Tamagna. **BOIXE ET MANSLOIS** : Patrick Berthault et Nicole Bonnefoy. **CHARENTE-BONNIEURE** : Pascale Jouaron et Jean-Pierre Montauban. **CHARENTE-VIENNE** : Philippe Bouty et Jeanine Durepaire. **CHARENTE NORD** : Franck Bonnet et Catherine Boulenger. **CHARENTE SUD** : Marie

Bauret et Jacques Mikulovic. **COGNAC 1** : Nathalie Lacroix et Robert Richard. **COGNAC 2** : Christel Gornbaud et Olivier Touboul. **GOND-PONTOUVRE** : Jeanne Filloux et Thibault Simonin. **JARNAC** : Jean-Pierre Denieul et Sandra Marsaud. **LA COURONNE** : Jean-François Dauré, et Fabienne Godichaud. **TOUVRE ET BRACONNE** : Jacques Persyn et Fatna Ziad. **TUDE ET LAVALLETTE** : Alain Rivière et Marylise Vella-Frugler. **VAL DE NOÛÈRE** : Annie-Marie Bernazeau et Francis Roy. **VAL DE TARDOIRE** : Michel Boutant et Maryse Lavie-Cambot.

ment de la deux fois deux voies à Barbezieux) ou le schéma départemental sur la fibre optique et le très haut débit acté avec les Deux-Sèvres et la Vienne. Enfin, sur le cumul des mandats, Michel Boutant assure qu'il ira « là il sera le plus utile », se gardant bien de vendre la peau de l'ours. « Il faut d'abord gagner les élections », lâ-

che-t-il, pragmatique. Rassuré néanmoins par son équipe. « Le moteur est intact, le feu sacré est toujours là. »

(1) Gérard Desouhant, « l'ami de jeunesse » de Michel Boutant, Didier Louis, Jean-Marie Juddé, Abel Migné, Guy Branchut, Bernard Charbonneau (suppléant de Franck Bonnet), Claude Burler et Christiane Prevost.

# Un petit caillou dans la chaussure de la voie verte

## ENVIRONNEMENT

7,7 km sont déjà réalisés... sauf une bande de 5 mètres, chez M<sup>me</sup> Belliot. Explications

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

La voie verte pose ses jalons sur les bords de la Charente. Grand-Cognac est plutôt bien avancé dans cet ambitieux projet qui doit, à terme, offrir un cheminement le long de la rivière depuis Angoulême, jusqu'à Rochefort. Sur les 17 kilomètres concernés sur son territoire, dans les communes de Saint-Brice, Châteaubernard, Cognac et Merpins, 7,7 sont d'ores et déjà réalisés, sur le tracé d'un « chemin d'usage » qui existait déjà.

La première tranche de 1,6 km, entre le pont de Châtenay et la rue de l'Atrie (au niveau du restaurant La Courtine), a vu le jour en 2013, avec un traitement spécifique, lié au caractère classé du parc François-1<sup>er</sup>, qu'elle traverse. Sur le reste, l'intervention consiste en un simple calcaire compacté, moins coûteux, mais qui rend le chemin praticable en toutes saisons. En 2014, Grand-Cognac a traité les 5 km entre Châtenay et Gademoulin, en aval, à la limite avec Gensac-la-Pallue, ainsi que 1,1 km d'aménagement rive droite, entre le pont de Saint-Jacques et la Croix-Montamette, ce qui offre aux promeneurs une boucle sur les deux rives de la Charente.

### La propriétaire se défend

Sur la partie Châtenay-Gademoulin, il reste toutefois un petit caillou, une bande de à peine 5 mètres laissée en l'état, à Châteaubernard, au niveau du quartier de l'Échassier. L'anecdote prend un tour singulier quand on sait que la propriétaire concernée n'est autre que Catherine Briaud-Belliot,



Une bande de 5 mètres, à Châteaubernard, seule tache sur les 7,7 km déjà réalisés. PHOTO P.H.M.

épouse de Noël Belliot, tête de liste de l'opposition aux municipales, chef de file de la droite et élu communautaire...

Les deux parties avancent une approche différente. Grand-Cognac explique qu'avant d'intervenir, elle doit faire l'acquisition d'une bande de 8 à 10 mètres bordant la berge. Catherine Briaud-Belliot réplique qu'il y a déjà longtemps, avant 2008, puisque Jérôme Mouhot était alors président de l'intercommunalité, elle a signé une convention autorisant la collectivité à agir sur son terrain.

« Ils veulent acheter cette partie pour 48 euros, je n'en ai rien à faire de ces 48 euros ! Parce que tout le monde a cédé, moi, on va me reprocher de ne pas céder ? Mais je ne les empêche pas de faire les travaux. Je n'embête personne, qu'ils ne m'embêtent pas », gronde Catherine Briaud-Belliot, qui voit

dans cette histoire une manœuvre destinée à nuire à son mari. De son côté, Noël Belliot affirme qu'il n'y a « aucun blocage » et que ce dossier est exclusivement du ressort de son épouse.

### D'autres dossiers bloquent

Grand-Cognac va transmettre le dossier à l'établissement public foncier du Poitou-Charentes, qui a été chargé par le Conseil général de négocier les acquisitions de parcelles. Si les négociations à l'amiable échouent, il pourra y avoir expropriation, puisque la voie verte a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

Sur les 17 km, 6 650 mètres étaient dans le domaine privé. La collectivité en a aujourd'hui acquis environ 5 000 mètres, soit 74 %. Sur 25 dossiers au total, cinq ou six dossiers bloquent, celui de M<sup>me</sup> Belliot pour la partie déjà réa-

lisée, les autres dans le reste à accomplir.

Les trois premières tranches ont coûté 895 000 € hors taxe, l'enveloppe prévisionnelle du total s'élevant à 1,8 M€ TTC. « Il y aura un partenariat avec Cognac pour la partie urbaine, dans le cadre du réaménagement des quais », indique le directeur général des services de Grand-Cognac, Dominique Segalen.

La voie verte poursuivra l'actuel chemin jusqu'à la station d'épuration Saint-Martin. Le tracé permettra ensuite de relier de manière sécurisée le chemin François-1<sup>er</sup>, qui longe le bas de Merpins, jusqu'au vieux bourg.

Au niveau de la frontière avec la Charente-Maritime, il reste un « nœud » compliqué à dénouer, note Mathieu Erard, chargé de projet « patrimoine et environnement ».

# Ils sont certes inquiets mais très déterminés

**COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE** L'association tenait son assemblée générale jeudi soir. Où l'on a parlé du Mas-de-la-Cour

«**C**royez-moi : vous avez beaucoup plus à craindre des boutiques de la galerie marchande d'Auchan que des futures enseignes du Mas-de-la-Cour ! » C'est en ces termes que Michel Gourinchas, maire de Cognac et président du Grand-Cognac, s'est adressé aux commerçants du centre-ville, qui tenaient assemblée générale à la CCI, jeudi soir.

Les a-t-il convaincus ? Pas sûr, tant ce projet de zone commerciale (plus grande que celle de l'extension des Montagnes à Champniers) suscite des craintes bien légitimes. « Nous ne pourrions pas faire grand-chose, mais nous serons très vigilants », a dit Nathalie Violette (boutique Atoll), la présidente de l'association.

## Communication offensive

Avec 78 adhérents fin 2014 (contre 38, seulement, fin 2013), la structure se porte plutôt bien. Ici, dans une conjoncture délicate, on est certes inquiet, mais la détermination est intacte. M<sup>me</sup> Violette sait que 15 à 20 % des boutiques en centre-ville seraient à vendre, que les friches commerciales sont nombreuses, mais veut croire à l'efficacité des initiatives locales. En 2014,



**Nathalie Violette (boutique Atoll), la présidente.** PHOTO DIDIER FAUCARD.

les multiples animations de l'association ont plu. En 2015, elle continuera à se battre pour un centre-ville « dynamique, accueillant, équilibré et compétitif ». Elle plaide pour une communication plus efficace, plus offensive, avec des distributions de prospectus, des campagnes de publicité « aux tarifs bien négociés » et une présence accrue sur Internet, notamment sur la page Facebook « Association Commerçant Cognac ».

Jeudi soir, la trésorière, Janique

Sprugnoli (boutique Alexandra), a fait toute la lumière sur des comptes fort bien gérés. L'association a perçu 28 432,50 € de recettes (cotisations, subventions, etc.) et n'a dépensé que 28 273 €. Bref, aucun déficit et un peu plus de 150 € en caisse à la fin de l'exercice !

Le bureau est toujours constitué de Katia Braastad, vice-présidente, de Catherine Veret, secrétaire, et d'Émilie Trieau, secrétaire adjointe.

**Olivier Sarazin**

# Les commerçants cognaçais soudés mais inquiets

**J**e suis un peu fébrile, je suis devant vous comme pour un grand oral. J'espère que vous serez cléments avec moi». Nathalie Violette, la présidente de l'association des commerçants du centre-ville de Cognac, a dressé le bilan de sa première année de présidence jeudi soir, lors de l'assemblée générale de l'association.

Au vu des applaudissements nourris qui ont accompagné sa présentation, la gérante de la boutique d'optique Atol n'a pas de soucis à se faire. Après un rapide exposé de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) sur les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées, la présidente a énuméré le pour et le contre des différentes actions menées l'an passé devant la quarantaine d'adhérents présents. Au rang des points noirs: le partenariat de 600€ avec les Littératures européennes. «Notre logo apposé sur le marque-page était trop petit, le groupe de musique censé animer les rues, nous ne l'avons pas vraiment vu. Il faudra trouver d'autres modalités si nous décidons de poursuivre ce partenariat», décrit Nathalie Violette. Les lasers installés dans les vitrines des commerces pour Noël n'ont pas non plus fait l'unanimité. L'association finit son



Une bonne quarantaine de commerçants a assisté à l'assemblée générale. Photo J. K.

exercice sur un résultat positif de plus de 2 000 euros.

Un débat a suivi entre le maire Michel Gourinchas et les commerçants. Ces derniers lui ont une nouvelle fois fait part de leur inquiétude quant à la concurrence de la zone du Mas-de-la-Cour. «Votre inquiétude ne date pas d'aujourd'hui, le centre-ville a plus à craindre de la galerie d'Auchan que du Mas-de-la-Cour», a commenté l'élu, si on a des difficultés à attirer de grandes enseignes c'est parce que la zone de chalandise de Co-

gnac n'est pas considérée comme assez grande. Il y a six ans on pouvait espérer la venue de Décathlon, aujourd'hui c'est moins sûr».

Les remarques ont aussi fusé sur les places de parking insuffisantes et payantes, ainsi que sur l'avenir de l'école Jean-de-La-Fontaine, vouée à la fermeture (lire aussi CL d'hier). Après deux heures et demie de discussions, la réunion s'est terminée sur un souhait commun: le désir d'«un centre-ville accueillant, dynamique, équilibré et compétitif».

## Brillant chante chez Briand

Brillant va chanter au Castel ! On ne parle pas du maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, mais de son (quasi) homonyme, Dany Brillant, que le comité des fêtes de la commune entend faire venir le 17 octobre. À condition de trouver un accord avec... Pierre-Yves Briand sur les coûts de location.

### ■ CHATEAUBERNARD

**Précision.** L'animation Osez l'osier n'aura pas lieu samedi 14 février, comme indiqué hier dans nos colonnes, mais aujourd'hui même. Rendez-vous au Jardin respectueux de 14 h à 16 h pour s'initier à la taille et au tressage du saule osier. Il est préférable de garer sa voiture sur le parking de la Trache, un fléchage indiquera l'accès au jardin. Ouvert à tous sans réservation. Tél. 05 45 80 81 15.

## Un relationnel à soigner

La réunion du Conseil municipal se tenait le 2 février à la mairie. À l'ordre du jour, la présentation par Dominique Segalen (directeur général des services à la Communauté de communes de Grand Cognac) et Etienne Godier (assistant) du schéma de mutualisation qui, rappelons-le, est une obligation légale mise en place par l'État.

Et ce dans le but de réduire les dépenses publiques tout en améliorant le relationnel entre les communes et la CdC. « On commence par de la mutualisation, on poursuit par du transfert de compétences et peu à peu les communes perdent la main sur les décisions », dit Dominique Ségalen.

### Ventes de parcelles

Si la mise en place de la mutualisation en 2015 est une perte de pouvoir pour les communes, alors quid de 2020 ? Sur ces interrogations, les conseillers demandent un temps de réflexion et remettent au prochain Conseil municipal le vote de la délibération.

Le maire Alain Chollet faisait ensuite état d'un « bien sans maître », terrain situé au milieu des lagunes de Louzac-Saint-André, pour lequel la commune de Saint-Laurent-de-Cognac s'était portée acquéreur au 10 décembre pour 115,40 €. Il a demandé à son conseil de se prononcer pour la revente à la commune



**Le maire Alain Chollet entouré des conseillers municipaux.**

PHOTO C.-G.

de Louzac-Saint-André à ce même prix. Accord à l'unanimité.

Idem pour la demande d'achat de Christian Fayoux pour une parcelle, sur la route de Louzac-Saint-André, d'une superficie de 790 m<sup>2</sup>, au prix de 45 centimes le m<sup>2</sup>, située au milieu de grandes parcelles cultivables lui appartenant.

Encore des ventes de parcelles mais cette fois au cimetière et par un propriétaire qui souhaite rétrocéder trois concessions à la commune. Accord des conseillers pour le prix de 16,26 € le m<sup>2</sup>. Alain Chollet a conclu en précisant que les travaux de rénovation intérieure de la mairie ont été réalisés par les services techniques de la commune, sauf le comptoir, acheté 3 025 €.

**Colette-Christiane Guné**

# Michel Boutant part en campagne avec ses fidèles

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

«**J**e serais inquiet s'il n'y avait plus le feu sacré. Mais je vous assure, il est toujours là. Chez tout le monde.» A l'heure de présenter l'équipe qui tentera de maintenir à gauche le conseil général lors des départementales des 22 et 29 mars prochain, Michel Boutant a mis les choses au clair: malgré une moyenne d'âge de presque 57 ans, malgré la présence sur la ligne de départ de 15 sortants sur les 23 de son équipe actuelle - dont certains élus au Département depuis plus de vingt-cinq ans -, la lassitude ne pointe pas le bout de son nez dans un camp qui gère les affaires charentaises depuis 2004. Épaulé par Frédéric Sardin, le conseiller général angoumoisien chef de file de la majorité, Michel Boutant a donc présenté ses troupes. Et il a précisé, d'entrée, au sujet des bisbilles qui ont émaillé le début de campagne dans son propre camp: «La majorité a travaillé depuis dix ans. A chaque élection, nous avons soutenu les sortants qui souhaitaient se représenter, qu'ils soient encartés ou non, parce qu'ils

ont prouvé leur travail et leur loyauté. Sans s'enfermer dans un parti, même si, moi-même, je suis au PS.» C'est dit et ça entérine donc les divisions d'Angoulême 3, Charente-Bonnieure et Confolens, où les militants PS ont décidé d'investir un binôme différent de celui de la majorité départementale.

## Accord avec les Verts

Les divisions balayées, il a mis en avant ce qui rassemble. Et l'ouverture, comme son alliance avec la Verte Maryse Lavie-Cambot dans le canton de Montbron. «Ce qui scelle un accord écrit avec les Verts», dévoile Michel Boutant. Les Verts ne présenteront donc aucun autre candidat lors de ce scrutin. Pour la première fois depuis longtemps. Paradoxe: c'est en ne se présentant pas sous leurs couleurs qu'ils devraient faire leur retour dans l'hémicycle départemental. Côté programme, Frédéric Sardin et Michel Boutant défendent avant tout leur bilan, le désendettement du Département, «tout en investissant autant chaque année», l'effort consacré aux routes dans le cadre du contrat de plan - «46 millions» -, le plan de mo-

dernisation des maisons de retraite, les unités d'accueil pour malades Alzheimer, le bus à un euro, le Pôle image, «avec la rénovation de tout un quartier», la politique «volontariste autour de l'image». Il concède, interrogé sur le devenir du Musée du cinéma: «Au milieu des réussites, il peut y avoir des échecs. Une solution sera trouvée lors du mandat.» Le programme, lui, met en avant le très haut débit «partout à l'horizon 2020», la lutte contre les zones blanches en matière de téléphonie mobile, la modernisation des collèges... Sur sa situation personnelle, Michel Boutant n'évacue pas la question du non-cumul des mandats, qui entrera en vigueur en 2017. «Entre le Sénat et le Département, je choisirai lorsque la loi Notre [Nouvelle organisation territoriale de la République, NDLR] aura été votée. Je verrai alors où je suis le plus utile.» S'il choisit le Sénat, son suppléant, Olivier Pucsek, actuel directeur de Logélia, entrera au conseil général. Mais avant de se projeter, Michel Boutant exhorte son équipe: «Avant de penser à ça, il y a une campagne à faire et une élection à gagner.» Le match est lancé.

## ■ Dominique Souchaud,



le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, se présentera bien aux prochaines élections départementales. Alors qu'il laissait jusque-là planer le doute sur son éventuelle candidature, l'élu a annoncé hier qu'il faudra compter sur lui. Reste à savoir qui seront ses colistiers et sur quel canton il jouera sa chance. «Je partirai hors de tout clivage politique, avec des gens non encartés», consent-il seulement à livrer. Il prévoit de dévoiler sa liste et d'entrer officiellement en campagne dans le courant de la semaine prochaine (Photo archives CL).

## ■ Dominique Spinali,



délégué CGT à Verallia, appelle tous les salariés de l'entreprise à se rassembler devant le siège castelbernardin ce jeudi 12 février à 9h. Cette date marque le début de la première réunion paritaire des négociations annuelles obligatoires. «Le contexte est particulier puisque le groupe Saint-Gobain veut nous vendre», rappelle le délégué dans un communiqué. Il demande notamment une augmentation des salaires de 4% et des journées de congés payés supplémentaires en fonction de l'ancienneté. Il appelle tous les salariés de Verallia France à participer au mouvement (Photo archives CL).

# Javrezac: parents d'élèves et maire à couteaux tirés

■ Un nouveau conflit oppose parents d'élèves de l'école primaire et Pascale Belle

■ L'élue pointe les actes «déplacés» des enfants à la cantine, qu'elle a menacé de fermer

■ Les parents dénoncent ses méthodes.



En mai dernier, des parents s'étaient déjà affrontés avec Pascale Belle. La maire était accusée de ne pas soutenir leur combat contre la fermeture d'une classe de l'école.

Photo archives Ct

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charenteinfo.fr

**O**n ne fermera pas la cantine. Le calme est revenu. Je trouve juste désoleur que 5 à 6 parents extrémistes choisissent d'alerter la presse et de mettre ça sur la place publique plutôt que venir en discuter tous ensemble sereinement», regrette Pascale Belle, la maire de Javrezac.

Sauf que de calme, il ne semble pas vraiment en être question pour le moment au sein de l'école primaire Jean-Rostand. Dans les rangs du moins d'un certain nombre de parents d'élèves qui ont choisi de croiser à nouveau le fer avec leur élue. Après s'être déjà opposés vigoureusement en mai dernier suite à la menace de fermeture de classe qui planait sur l'établissement à la rentrée 2014/2015 (1), les deux parties s'affrontent cette fois avec pour champ de bataille la cantine, comme l'ont rapporté hier nos confrères de Sud Ouest.

C'est un courrier de la mairie daté du 26 janvier et porté à notre connaissance de façon anonyme, qui a mis le feu aux poudres. Dans cette missive adressée à l'ensem-

ble des parents, Pascale Belle n'y va pas de main morte. Elle menaçait de suspendre cette pause méridienne au regard «du comportement plus que déplacé des élèves envers les employés municipaux chargés de gérer la cantine.» Elle y décrit aussi «les insultes, les crachats et les violences diverses de la part des enfants les uns envers les autres.» «Des comportements inadmissibles de la part de gamins de CP à CM2 tout de même, rappelle-t-elle. J'ai voulu mettre le holà de suite et lancer un appel à la vigilance avec cette lettre».

## La méthode Freinet en toile de fond ?

Selon ses dires, des parents ont réagi depuis, positivement après l'avoir rencontrée. «Ça a été cordial et constructif, ce qui nous a donc amenés à ne pas suspendre ce service». Pas à stopper les hostilités en revanche, tant certains autres parents ne comptent pas en rester là. Parmi eux, des représentants du conseil d'école qui organisent lundi soir une réunion afin de décider quelle suite donner à cette affaire.

« J'ai voulu mettre le holà de suite et lancer un appel à la vigilance avec cette lettre. »

Le chaos à la cantine de l'école de cette petite commune de 625 habitants ? Des enfants incapables de respect envers les autres, les adultes et les règles établies ? Ou plutôt une guerre larvée entre l'élue et ces parents avec en toile de fond la méthode Freinet enseignée dans l'établissement, une pédagogie fondée sur l'expression libre des enfants dans leur travail, leur rythme d'apprentissage ?

«C'est difficile à dire mais il est clair qu'on est loin de tout cela à la cantine depuis que Madame Belle, qui veut tout maîtriser, a instauré son règlement et remplacé les enseignants qui encadraient cette pause par des employés

municipaux depuis septembre», souligne Daniel Vespini, l'un des représentants du conseil d'école. Ce qu'il dénonce avant tout, c'est la «présence permanente depuis de la maire et des élus à la cantine. Est-ce leur place ?», interroge-t-il. Et de fustiger «la pression ainsi exercée sur les enfants qui ne peuvent plus bouger, se lever, à peine chuchoter sous peine d'être punis».

«On ne les respecte pas, ajoute-t-il, ce qui cause le malaise actuel accentué par ce chantage à la fermeture». Un vrai malaise qui ne sert en rien surtout l'image d'un établissement qui a de nouveau perdu des élèves depuis la rentrée (48 contre 52) et pourrait bien ne pas échapper à la fermeture d'une classe cette fois en septembre prochain. Le calme revenu à Jean-Rostand, comme l'assure Pascale Belle, il semble bien qu'on en soit encore loin.

(1) À l'époque, nombre de parents d'élèves s'étaient élevés contre Pascale Belle, estimant qu'elle ne les soutenait pas dans leur lutte contre la fermeture d'une des trois classes de l'école, classée finalement conservée.

## Les détecteurs de fumée en ligne de mire

**L**e plus important, c'est la prévention», a martelé le commandant Rémy, du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) d'Angoulême. L'officier s'est rendu jeudi soir, à la caserne des sapeurs-pompiers de la Haute-Sarrazine où les élus de GrandCognac étaient invités à une réunion d'information sur les détecteurs de fumée. L'équipement sera obligatoire dans tous les logements le 8 mars. Hier, l'Assemblée nationale a accordé un délai supplémentaire jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, à condition qu'un contrat d'achat soit signé avant le 8 mars. «C'est un peu comme la ceinture de sécurité. Au début, il n'y en avait qu'à l'avant des véhicules, maintenant, il y en a partout», a argumenté le pompier. Le détecteur de fumée sera-t-il suffisant pour éviter les 800 morts et 1 849 blessés dans des incendies domestiques recensés en France en 2012 ? «Rien n'est moins sûr, tant qu'on n'applique pas des règles élémentaires de

prévention contre le feu dans les logements», a poursuivi le commandant Rémy.

Une recherche est en cours pour trouver une solution basée sur l'émission d'odeur forte, à l'usage des malentendants. «L'idéal serait d'installer autant de détecteurs que de personnes occupant le logement. Et de bien les placer», conseille l'intervenant. Mais il existe des détecteurs interconnectés. Si l'un d'eux se déclenche à l'extrémité d'un grand logement, les autres captent et transmettent le message. Les prix varient de 30 à 110 €, pour celui qui détecte la teneur en oxyde de carbone, la présence de fumée et l'augmentation de chaleur, et qui, en plus, avertit l'occupant, absent de son logement, par téléphone. «Mais ce qui me navre par-dessus tout, c'est la démarche commerciale qui risque de brouiller les cartes autour de ce produit, avec des conséquences aléatoires sur le traitement de l'urgence en cas d'incendie», a conclu l'officier.



Attentifs, les élus de GrandCognac, à l'exposé du commandant Rémy.

Photo J. D.

### ■ Concerts

**Bénabar à Châteaubernard.** Récital de chansons françaises (Photo Majid Bouzzit). Le Castel, rue des Pierrières, dimanche à 17h30. 35€ assis, 30€ debout.



# Bénabar

## monte au créneau au Castel

Julien PRIGENT  
j.prigent@charenteinfo.fr

**D**ix-huit ans déjà qu'il trimballe son air d'éternel ado sur les scènes de France. 18 ans que ses gentilles chroniques du quotidien passent en rotation lourde sur les ondes des radios. 18 ans qu'il a rencontré le succès et ne l'a plus vraiment quitté.

Bénabar sera dimanche sur la scène du Castel, pour le tout premier concert de l'histoire débûtante de la toute nouvelle salle de Châteaubernard.

Ils seront 800 à venir applaudir un véritable chanteur populaire. Oui, Bénabar est populaire. Depuis 1997 et «Bénabar et associés», son premier opus, ces albums se vendent toujours comme des petits pains.

Son septième et dernier, «Inspiré de faits réels», est sorti l'an passé. Alors? Aucune surprise.

Même son, même écriture tendre et gentiment ironique, même thèmes (le couple, les copains, la bringue), les années passent mais Bénabar ne bouge pas d'un iota. Et vous savez quoi? Il l'assume. «C'est ce que j'ai toujours fait, des chansons sur le quotidien, sur la vie de la classe moyenne. Avec ce septième album, j'assume volontiers.»

### Po-pu-laire

Avant de passer par la Charente, le quadra a rempli les salles à Brest ou Lannion la semaine passée. Et ceci n'est qu'un tour de chauffe avant d'entamer la tournée des zéniths français, ce qui n'est pas donné à tout le monde.

Populaire. On connaît le débat. Récurrent, éternel même en France. Si tu vends (des disques), c'est que t'es vendu (au grand méchant système commercial). Et Bénabar, ça l'agace qu'on dise de lui qu'il est populaire comme si c'était un gros mot.

Parce que voilà, les icônes de Bénabar, ses maîtres à chanter, ce sont les chanteurs des années où tous les chanteurs s'appelaient Michel, comme il le disait avec humour dans «Maritie et Gilbert Carpentier», sa chanson ode aux années variétés.

Michel Delpech, Gilbert Bécaud, Claude François... Y a pas de honte à les avoir comme pères spirituels: «Mes vrais copains, ce sont Michel Delpech, devenu un ami très proche, Cali, Pascal Obispo, la Grande Sophie, Louis Chedid, Patrick Fiori», reconnaît-il dans une récente interview au quotidien L'Alsace.

La tournée des Enfoirés? Il en est. Les interviews à l'heure de la sieste dominicale sur le canapé rouge de Drucker? Fait et refait. Le tour de chant dans les émissions de Patrick Sébastien, coincé entre Hervé Villard, Kendji Girac et Jean-Luc Lahaye? Archi fait.

Il y reprend ses tubes d'avant, ceux du début, «Y a une fille qui habite chez moi», «L'effet papillon», «Quatre murs et un toit», «Monospace».

- Bénabar inaugure le Castel, la nouvelle salle de concert de Châteaubernard, ce dimanche après-midi
- Un chanteur qui assume son côté populaire
- Et n'a pas bougé d'un iota en 18 ans de carrière.

Autant de petites chroniques du quotidien que Bruno Nicolini (c'est son vrai nom) décortique avec adresse et sensibilité. Des textes avec de vrais morceaux de vie dedans. Ce sens de la mise en scène, Bénabar l'a d'abord travaillé dans le cinéma. Avant de passer derrière le micro, il est régisseur adjoint sur les plateaux de tournage, il se fait aussi scénariste pour la série H sur Canal+. Il a vingt ans à peine. Après des débuts discrets et «des concerts devant 200 ou 300 personnes», la carrière de Bénabar décolle.

France Inter en fait un de ses chouchous, le programme dans sa playlist. Aujourd'hui, on l'entend plutôt sur RTL2 ou RFM. Des radios sur lesquels les «petits marquis des Inrockuptibles» ne sont pas branchés.

«Voix de chambre à air dégonflée»

Les Inrocks, Bénabar ne les aime pas. Mais alors pas du tout. Les Inrocks - comme d'ailleurs pas

mal de chroniqueurs musicaux l'ont «trainé dans la boue».

«Pour les mecs un peu branchés, je fais les Restos du cœur, j'ai fait un seul film, c'est avec Franck Dubosc, je n'arrête pas de parler de chanson populaire, de Bashung, mais aussi de Michel Delpech et de Joe Dassin...» Et d'ajouter. «L'élitisme, c'est une preuve de bêtise». «Etre allumé dans les Inrocks, c'est un encouragement».

Voilà, c'est dit. Prends ça, la presse bien comme il faut, celle qui l'a «trainé dans la boue». Prends ça, héraut du bon goût. «Du Henri Dès pour adulte», «une voix de chambre à air dégonflée et des polkas pour congrès de prothésistes de la hanche»: il faut dire que Les Inrocks sortent la sulfateuse quand il s'agit de causer de Bénabar, «ce gauchiste du centre».

Il y a du vrai. De la voix, Bénabar n'en a pas vraiment. Garçon à la fois lisse et poltiquement incorrect, il est ami de Michel Drucker comme il était copain de Charb.



Ses prises de position les plus courageuses sont peut-être celles de la défense du tabac et du vin en plein obscurantisme hygiéniste. «La modération est quelque chose qui ne m'intéresse pas et à laquelle je ne crois pas d'ailleurs.

(...) Après le vin, la table, les soirées interminables entre copains, je ne résiste pas à cet appel», disait-il à Radio France International en août dernier. Un garçon qui bringue autant ne peut pas être mauvais!

### A noter

Bénabar

«Bénabar @ Mivier, 17h30, Le Castel, Châteaubernard. En fonction des places disponibles, billetterie au poichet 45 min avant la représentation. 25€ assis, 30€ debout.